

Chemin Charles Péguy : vision globale



Visorando



Trace n° 15515

Une randonnée proposée par francoisandre

Cet itinéraire balisé reprend au plus près le chemin que fit Charles Péguy en 1912 puis 1913 de son domicile de Lozère (Palaiseau) à Chartres, en passant par Dourdan .
L'itinéraire pédestre représente 94 kilomètres, jalonné de balises Bleues et Blanches.
Le Chemin a été créé par l' Amitié Charles Péguy. Il a bénéficié du concours du Conseil Général d'Eure-et-Loir. C'est à Visorando que l'on doit sa première publication sur Internet.

Durée	3 jours	Difficulté	Difficile
Distance	94,81 km	Retour point de départ	Non
Dénivelé positif	541 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	472 m	Commune	Palaiseau (91120)
Point haut	177 m		
Point bas	54 m		

Randonnée étape par étape

Cette randonnée se fait sur plusieurs jours, voici le détail de chacun.

Chemin Charles Péguy : Palaiseau - Saint-Cyr-sous-Dourdan

Première des quatre sections du Chemin Charles Péguy : Palaiseau-Chartres, en passant par Dourdan.

Elle suit, au plus près, les traces du poète Charles Péguy qui fit deux pèlerinages en 1912 puis 1913, en 4 jours aller-retour.

Chemin Charles Péguy : Saint-Cyr-sous-Dourdan - Ablis

Ce parcours est la deuxième des quatre sections du Chemin Charles Péguy : Lozère (Palaiseau) - Chartres en passant par Dourdan. Il suit les traces du poète Charles Péguy qui en célébra les deux pèlerinages (faits en 1912 puis 1913 en 4 jours aller-retour) par un poème resté célèbre. C'est l'étape de transition : des vallées et ondulations du Hurepoix au plateau beauceron.

Ablis - Pont-sous-Gallardon

Ce parcours est la troisième des quatre sections du Chemin Charles Péguy. Il suit les traces du poète Charles Péguy qui effectua deux pèlerinages à Chartres (1912 puis 1913, faits en 4 jours aller-retour), célébrés dans un poème resté à la postérité.

Le parcours alterne des paysages beaucerons à d'autres, plus vallonnés et coquets, qu'on n'attendait pas.

Chemin Péguy : Pont-sous-Gallardon - Chartres

Dernière section, de Pont sous Gallardon à Chartres, l'apothéose du Chemin. La plaine de Beauce est plate en apparence: ses nombreuses ondulations révéleront et dissimuleront tour à tour les flèches et la nef de la Cathédrale.

Le Chemin Charles Péguy a été créé par l'Amitié Charles Péguy avec le concours de toutes les municipalités traversées et le soutien du Conseil Départemental d' Eure-et-Loir.

Informations pratiques

Randonnée de 3 à 5 jours, présentée en 4 sections (attention ce ne sont pas des étapes) :

1. Lozère - Saint-Cyr-sous-Dourdan : 28km
2. Saint-Cyr-sous-Dourdan - Ablis : 27km
3. Ablis- Pont-sous-Gallardon : 16 km
4. Pont-sous-Gallardon - Chartres : 23km

Soit un total de 94 km.

Les cartes IGN indispensables : au 1/25 000 : 23150T, 2216ET, 2116E, 2116O . pour une vision d'ensemble : carte au 1/100 000 : TOP 100 118 Paris Chartres.

L'itinéraire est également décrit sur le site : [Sur les pas de Péguy vers Chartres.](#)

Le balisage est volontairement discret : couleur Bleue et dimensions réduites. Soyez vigilants.

La réalisation du Chemin est due au soutien du Conseil Général d'Eure-et-Loir et à celui des 27 communes des 3 départements traversés.

Cartes au 1/25000 et boussole indispensables. Téléphone portable chargé toujours utile. Emportez les numéros de téléphone des taxis des localités concernées .

A proximité

Les curiosités remarquables sont indiquées dans les fiches de chaque tronçon.

3 régions naturelles sont parcourues : Vallée de Chevreuse, Hurepoix, Beauce, souvent superbes.

Ce serait malchance que de ne jamais voir de gibier.

Limours, Dourdan, Ablis, sont de belles villes, historiques et animées.

Les villages sont bien entretenus, les monuments historiques et églises sont réhabilités. Les fermes beauceronnes sont devenues coquettes. Il n'y a donc pas que le terme du parcours (la ville et la cathédrale de Chartres) qui justifie de l'entreprendre.

L'approche de la Cathédrale est sans équivalent : un grand et long moment qui récompense de l'effort.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-chemin-charles-peguy-vision-globale/>

La limite de 15 pages a été dépassée (actuellement 96 pages) pour générer la carte. Veuillez réduire la longueur du tracé.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

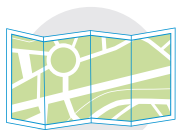
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



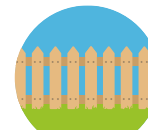
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.